

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de Communes VAL DE GATINE**  
**Place Porte Saint-Antoine**  
**79220 CHAMPDENIERS**

**délibération :**  
**D\_2023\_9\_17**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 27

Votants : 34

**Objet : Accueil centre  
cantonal Convention  
prestation ACSAD**

L' an deux mille vingt trois, le mardi 21 novembre à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 14 Novembre 2023

**Titulaires** : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean -Pierre, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GUITTON Sylvie, Madame SAUZE Magalie, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Monsieur CÉLÉRAU Florent

**Pouvoirs :**

Madame MICOU Corine a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine  
Monsieur MOREAU Loïc a donné pouvoir à Madame JUNIN Catherine  
Madame TAVERNEAU Danielle a donné pouvoir à Monsieur BARATON Yvon  
Madame BECHY Sandrine a donné pouvoir à Madame TEXIER Valérie  
Madame HAYE Nadia a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre  
Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane  
Monsieur CAILLET Patrick a donné pouvoir à Monsieur DUMOULIN Guillaume

**Absent(s)** : Madame EVRARD Elisabeth, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame BIEN Michèle, Monsieur FAVREAU Jacky

**Excusé(s)** : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame BECHY Sandrine, Monsieur FRERE Fabrice, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Madame RONDARD Audrey, Monsieur SISSOKO Ousmane, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

M. le Président expose.

La Communauté de communes Val de Gâtine est propriétaire d'un Etablissement Recevant du Public dénommé « centre cantonal » sis 20 rue de l'épargne 79160 Coulonges sur l'Autize dans lequel plusieurs organismes publics et privés exercent leur activité.

A ce titre, les usagers sont amenés à fréquenter le lieu ce qui nécessitent de les orienter vers le service public auprès duquel ils souhaitent accéder.

L'association ACSAD dispose d'un agent d'accueil pour ses propres services internes mais qui peut accomplir l'accueil général du site pour l'ensemble des usagers.

Une proposition financière avait été faite à l'ACSAD par le Bureau communautaire pour assurer cette prestation à hauteur de 2000 €, mais l'association sollicite la somme de 3000 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à la majorité des voix**  
**(0 contre \_ 2 abstentions \_ 32 POUR)**

**- de fixer le montant de la prestation à 2.000€ à verser à l'Acsad pour assurer ce service**

- d'autoriser M. le Président à signer la convention afférente
- de prévoir la dépense aux budgets 2023 et suivants

**Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 2**

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance  
Christiane BAILLY

Emis le 21/11/2023  
Publié le 29/11/2023  
Transmis en sous-préfecture le

Certifié conforme  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

